



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIÈRES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

GUADELOUPE

FRA2005/170
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été établi par:

Norbert DEBROIZE
ONF Direction Régionale
Jardin Botanique
97100 Basse-Terre

En collaboration avec Christian TAMBY
ONF Direction Régionale
Jardin Botanique
97100 Basse-Terre

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	6
1.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
1.2	DONNEES NATIONALES	6
1.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	7
1.4	RECLASSEMENT	7
1.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T1	7
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	7
2	TABLEAU T2 – REGIME FONCIER DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	7
2.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	7
2.2	DONNEES NATIONALES	7
2.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	7
2.4	RECLASSEMENT	7
2.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T2.....	7
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	7
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DESIGNEEES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES	7
3.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	7
3.2	DONNEES NATIONALES	7
3.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	7
3.4	RECLASSEMENT	7
3.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T3.....	7
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	7
4	TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	7
4.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	7
4.2	DONNEES NATIONALES	7
4.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	7
4.4	RECLASSEMENT	7
4.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T4.....	7
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	7
5	TABLEAU T5 – MATERIEL SUR PIED	7
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE	7
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	7
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET LA VITALITE.....	7
9	TABLEAU T9 – DIVERSITE DES ESPECES ARBOREES	7
9.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	7
9.2	DONNEES NATIONALES	7
9.3	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T9.....	7
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	7
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATERIEL SUR PIED	7
10.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	7
10.2	DONNEES NATIONALES	7
10.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	7
10.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T10.....	7
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	7
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	7
11.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	7
11.2	DONNEES NATIONALES	7
11.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	7
11.4	RECLASSEMENT	7

11.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T11	7
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	7
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	7
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	7
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	7
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	7

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
« Chiffres-clés de l'environnement – Guadeloupe 2000 », Direction Régionale de l'environnement, 2002, 31 p.	M	OC 01 « Utilisation physique de l'espace »	1998 et 1999	Données récoltées dans le cadre de l'opération nationale EIDER (Ensemble Intégré des Descripteurs de l'Environnement Régional). Ce sont des données collectées auprès de différents organismes de l'État, à savoir DDASS, DRIRE, ADEME, DDE, DAF et ONF. La publication précise que certaines données ont souvent été estimées.
« Carte écologique de la Guadeloupe », Alain ROUSTEAU, 1996	E	Surface des « Autres terres boisées »	1994	A partir d'inventaires systématiques.
Dire d'expert (ONF Guadeloupe, Unité Spécialisée Gestion du Domaine, cellule « défrichements	F	Evolution annuelle des surfaces boisées en Guadeloupe	2005	Estimation portant sur la catégorie « Forêt ».

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
OC 0120 modifiée	Surfaces naturelles (comprennent landes, friches improductives, surfaces boisées, eaux intérieures)
OC 0121	Surfaces agricoles
OC 0122	Surfaces artificielles (comprennent surfaces bâties et autres terres)
OC 0153	Surface totale

Remarque: La classe OC 0120 inclut également les plantations forestières.

1.2.3 Données de base

Classes nationales	Surface (ha)	1998	1999
OC 0120*	Surfaces naturelles	85468	85475
OC 0121	Surfaces agricoles	50532	50525
OC 0122	Surfaces artificielles	34500	34500
OC 0153	Surface totale	170500	170500

Source : Direction régionale de l'environnement, 2002.

* Cette classe inclut également 2700 hectares de plantations forestières (surfaces boisées).

Evolution annuelle des surfaces boisées en Guadeloupe : -0.3%

Source : *Dire d'expert, ONF Guadeloupe*

Il existe actuellement 2700 hectares de plantations forestières (source : Révision d'aménagement forestier de la Forêt Départementalo-Domaniale de la Guadeloupe, ONF, 2000). **Elles ont été incluses dans la classe OC 0120 en tant que surfaces boisées.**

Surfaces des « Autres terres boisées » : correspond approximativement à la surface des formations altitudinales boisées de la Guadeloupe, soit 2472 hectares.

Source « *Carte écologique de la Guadeloupe* », ROUSTEAU, 1996
Inventaires réalisés en 1994

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Le calibrage a consisté à ajuster de manière proportionnelle la surface totale du territoire guadeloupéen (et donc de chaque classe) issue de la source nationale à la surface fournie par FAOSTAT pour la Guadeloupe.

Source	Surface (ha)
Données nationales	170 500
FAOSTAT	171 000
Facteur de calibrage	1,002932551

Les données de base calibrées sont les suivantes :

Classe nationale	Définition	1998	1999
OC 0120	Surfaces naturelles (comprennent landes, friches improductives, surfaces boisées, eaux intérieures)	85719	85726
OC 0121	Surfaces agricoles	50680	50673
OC 0122	Surfaces artificielles (comprennent surfaces bâties et autres terres)	34601	34601
OC 0153	Surface totale	171000	171000

1.3.2 Estimation et prévision

Les autres terres boisées (incluses dans la classe OC0120) correspondent principalement aux formations naturelles altitudinales des sommets de la Basse-Terre, qui ne connaissent pas d'évolutions substantielles étant situées en plein cœur du Parc National de la Guadeloupe. Leur surface est de 2472 ha (estimée à partir de données d'inventaire de 1994, Rousteau, 1996).

La surface en Eaux intérieures (2000 ha selon FAOSTAT) est enlevée de la classe OC0120, ainsi que la surface des « Autres terres boisées » (formations naturelles altitudinales des sommets de la Basse Terre : 2472 ha) :

Classe nationale	Définition	Superficies (ha)	
		1998	1999
<i>OC 0120 modifiée</i>	Surfaces naturelles (sans les eaux intérieures ni les formations naturelles altitudinales)	81247	81254
OC 0121	Surfaces agricoles	50680	50673
OC 0122	Surfaces artificielles (comprennent surfaces bâties et autres terres)	34601	34601
<i>Formations naturelles altitudinales</i>		2472	2472
<i>Eaux intérieures</i>		2000	2000
OC 0153	Surface totale	171000	171000

On applique le taux de variation « à dire d'expert » (-0.3%) à la surface forestière de 1999 (classe OC120 modifiée), une fois le reclassement réalisé. Cette méthode est préférée à celle d'extrapolation linéaire à partir des variations des deux années consécutives 1998 et 1999. En effet, celle-ci ne permettrait pas de refléter une tendance pour une durée de dix ans. De plus, les surfaces défrichées varient énormément d'une année sur l'autre.

1.4 Reclassement

Classes nationales		Catégories FRA					TOTAL
		Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	...dotées de couvert arboré 1)	Eaux intérieures	
OC 0120 modifiée	Surfaces naturelles	100%					
OC 0121	Surfaces agricoles			100%			
OC 0122	Surfaces artificielles			100%			
<i>Eaux intérieures</i>						100%	
<i>Formations naturelles altitudinales</i>			100%				
OC 0153	Surface totale						100%

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	83.5	81.0	79.8
Autres terres boisées	2.5	2.5	2.5
Autres terres	83	85.5	86.7
...dotées de couvert arboré ¹⁾	Pas de données	Pas de données	Pas de données
Eaux intérieures	2.0	2.0	2.0
TOTAL	171.0	171.0	171.0

1) La superficie de la catégorie « Autres terres dotées de couvert arboré » fait partie de la catégorie « Autres terres » et ne devrait donc pas être calculée dans la superficie totale du pays.

1.6 Commentaires au tableau T1

La catégorie « Autres terres boisées » correspond principalement aux formations altitudinales des sommets de la Basse-Terre, dont l'évolution en surface est quasi inexistante de par leur position isolée et au cœur du Parc National de la Guadeloupe. Cette surface a été calculée à partir d'inventaires réalisés en 1994, et est de 2472 hectares. Les évolutions de la surface forestière ont été calculées à partir d'un taux de variation moyen de – 0.3% (à dire d'expert).

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	An	Commentaires supplémentaires
« Chiffres-clés de l'environnement – Guadeloupe 2000 », Direction Régionale de l'environnement, 2002, 31 p.	M	OC 01 « Utilisation physique de l'espace »	1999	Données récoltées dans le cadre de l'opération nationale EIDER (Ensemble Intégré des Descripteurs de l'Environnement Régional). Ce sont des données collectées auprès de différents organismes de l'État, à savoir DDASS, DRIRE, ADEME, DDE, DAF et ONF. La publication précise que certaines données ont souvent été estimées.
« Carte écologique de la Guadeloupe », Alain ROUSTEAU, 1996	E	Surface des « Autres terres boisées »	1994	A partir d'inventaires systématiques.
Atlas du patrimoine guadeloupéen : espaces naturels et paysages	E	Régimes de propriété	2001	Données cadastrales

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Terrains soumis au régime forestier	Espace naturel appartenant au domaine privé de l'état ou à une collectivité, et dont la gestion est confiée à l'Office National des Forêts.
Terrains du CELRL	Espace naturel appartenant au domaine public de l'état, confié au Conservatoire des Espaces Naturels et des Rivages Lacustres, et dont la gestion est confiée à d'autres organismes gestionnaires (par exemple l'ONF) par voie de convention.
Espaces naturels privés	Appartenant à des personnes privées, la gestion est laissée à la libre décision du propriétaire.

2.2.3 Données de base

L'intégralité des données de base provient du cadastre, système de référence de la propriété foncière en France. La quasi-intégralité de la surface du pays est divisée en parcelles cadastrales. Chaque parcelle cadastrale a donné lieu à des levés topographiques réalisés par des géomètres experts, et est attribuée à un propriétaire.

Classe nationale	Superficie (ha)	
	1990	2000
Terrains soumis au régime forestier (dont 2 500 ha de formations altitudinales)	38 223	38 223
Terrains du CELRL	200	500
Espaces naturels privés	45 100	42 300
Total	83 523	81 023

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

Non nécessaire

2.3.2 Estimation et prévision

1. Les estimations n'ont pas été nécessaires dans la mesure où les données de base sont issues de cadastre et directement aux dates de références 1990 et 2000.
2. Les Autres terres boisées (formations altitudinales soumis au régime forestier) sont toutes de propriété publique et donc leurs superficies telles que dans le tableau T1 aux dates de référence ont été en totalité intégrées dans le tableau T2 comme étant « Propriété publique »

2.4 Reclassement

Classe nationale	Catégories FRA		
	Propriété privée	Propriété publique	Autres formes de propriété
Terrains soumis au régime forestier (dont 2 500 ha de formations altitudinales)		100%	
Terrains du CELRL		100%	
Espaces naturels privés	100%		

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	45.1	42.3	0.0	0.0
Propriété publique	38.4	38.7	2.5	2.5
Autres formes de propriété	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	83.5	81.0	2.5	2.5

2.6 Commentaires au tableau T2

On a regroupé dans les propriétés publiques les terrains relevant du régime forestier ainsi que les terrains appartenant au Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres (CELRL). Les terrains boisés appartenant au Conseil Général et non soumis au régime forestier n'ont pas été inclus faute de données suffisamment précises (surface estimée à 175 ha, soit 0.1 unité de mesure)

L'augmentation de la surface des propriétés publiques depuis 1990 est le résultat de la politique d'acquisition d'espaces naturels du CELRL.

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsque aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Premier aménagement forestier de la Forêt Départementalo-Domaniale (FDD) de la Guadeloupe	E	Surface de chaque série	1979	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal
Départementalo-Domaniale (FDD) de la Guadeloupe	E	Surface de chaque série	2000	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal
Aménagement forestier de la Forêt Domaniale du Littoral (FDL) de la Guadeloupe	E	Surface de chaque série	1996	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal Une seule série pour cette forêt, intérêt écologique et accueil du public
Directives Locales d'Aménagement des forêts humides littorales de la Guadeloupe (DPL/DPM, c'est à dire Domaine Public Lacustre	E	Surface de chaque série	1999	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal Une seule série pour cette forêt, intérêt écologique et accueil du public

et Maritime))				
Atlas du patrimoine guadeloupéen : espaces naturels et paysages, DIREN, 2001	E	Zone centrale du parc national de la Guadeloupe	2001	Données cadastrales
« Carte écologique de la Guadeloupe », Alain ROUSTEAU, 1996	E	Surface des « Autres terres boisées »	1994	A partir d'inventaires systématiques.

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Séries de production de la FDD	Plantations forestières ou forêt naturelle à objectif de production (ce dernier cas était présent de 1979 à 2000)
Série d'intérêt écologique général et d'accueil du public de la FDD, hors zone centrale	Forêt à usage multiple et à rôle de production très minoritaire
Série d'intérêt écologique général et d'accueil du public de la FDL	Forêt à usage multiple et à rôle de production très minoritaire
Série d'intérêt écologique général et d'accueil du public du DPL/DPM	Forêt à usage multiple et à rôle de production très minoritaire
Surface totale des forêts des collectivités relevant du régime forestier	Forêts à usage multiple et à rôle de production très minoritaire
Zone Centrale du Parc National de la Guadeloupe	Forêt primaire, réservoir de biodiversité, ou toute altération de la qualité du milieu est proscrite par voie réglementaire

3.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficies à la date de collecte des données			
	1979	1996	1999	2000
Séries de production de la FDD	12800	2800	2800	2800
Série d'intérêt écologique général et d'accueil du public hors zone centrale de la FDD (sauf pour 1979)	14754	7654	7654	7654
Série d'intérêt écologique général et d'accueil de la FDL (surface totale)	1519	1495	1495	1495
Surface totale des forêts des collectivités relevant du régime forestier	1519	1519	1519	1519
Série d'intérêt écologique général et d'accueil du DPL/DPM (surface totale)	7455	7455	7455	7455

La superficie de la zone centrale du Parc national de Guadeloupe est de 17300 ha selon DIREN (2001). Celui-ci existe depuis 1989.

La superficie des Autres terres boisées (soit 2472 ha) correspond à la zone des formations altitudinales boisées de la Guadeloupe (Rousteau, 1996).

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

3.3.2 Estimation et prévision

Les données ont tout d'abord été reclassées (voir chapitre suivant) pour simplifier les calculs.

Fonctions principales

Pour les forêts : Les superficies calculées correspondent à un regroupement de parcelles auxquelles on assigne un objectif commun. Ces décisions sont prises lors des révisions d'aménagement forestier et fixent les superficies pour une durée de 10 à 20 ans selon les aménagements :

- Le série de productions de la FDD sont les seules forêts de production au sens FRA.
- La superficie de la zone centrale du Parc national, établi en 1989, ne varie pas dans le temps et est entièrement dédiée à la conservation de la biodiversité. Comme cette superficie inclue des forêts et des Autres terres boisées au sens FRA, la superficie forestière dédiée à la conservation aux trois années de référence est alors de 17300-2472 (soustraction de la superficie des formations altitudinales boisées), soit 14828 ha.
- Pour les forêts à usages multiples, il s'agit de la somme des séries d'intérêt écologique général et de celle des collectivités. On appelle forêts des collectivités l'ensemble des forêts départementales *stricto sensu* de la Guadeloupe.
- La superficie restante non couverte par les données est considérée comme n'ayant aucune fonction. Elle correspond aux forêts privées.

Pour les Autres terres boisées, la superficie ne varie pas (soit 2472 ha), étant localisées entièrement dans le Parc National de la Guadeloupe. Elle a comme fonction principale la « Conservation de la biodiversité ».

Les données de 1979 (Premier aménagement forestier de la Forêt Départementalo-Domaniale (FDD) de la Guadeloupe) sont valables jusqu'en 1990 (aménagement pour la période 1979=1990). Pour 2000, les données issues de la Révision d'aménagement forestier de cette Forêt, celles issues de l'Aménagement forestier de la Forêt Domaniale du Littoral et les Directives Locales d'Aménagement des forêts humides littorales sont alors utilisées.

Les données estimées pour 2005 sont les mêmes que celles de 2000.

Superficie totale à laquelle est assignée une fonction

- Les seules forêts de production sont celles de la série de production, donc la superficie totale à laquelle est assignée cette fonction de production est la même que celle dont c'est la fonction principale.
- La superficie totale des forêts a également un rôle de « protection des sols et des eaux ».
- La superficie totale assignée à la fonction Conservation est la somme des superficies des forêts à fonction première Conservation et de celles à fonction première Usages multiples.
- La superficie totale assignée à la fonction Services sociaux est la somme des superficies des forêts à fonction première Conservation et de celles à fonction première Usages multiples.

3.4 Reclassement

Classes nationales	Catégories FRA (fonctions principales)					
	Production	Protection des sols et des eaux	Conservation de la biodiversité	Services Sociaux	Usages multiples	Fonction inconnue
Séries de production de la FDD	100%					
Série d'intérêt écologique général et d'accueil du public des différentes forêts, hors zone centrale du PNG					100%	
Zone centrale du Parc National de la Guadeloupe			100%			
Autres zones						100%

- La série d'intérêt écologique général et d'accueil du public hors de la zone centrale, reclassée en « Usages multiples », inclut comme fonctions l'intérêt écologique général (protection au sens FRA), la conservation de la biodiversité et l'accueil du public (services sociaux au sens FRA).
- La superficie des forêts non couverte par les classes nationales (c'est-à-dire les forêts privées qui ne sont pas tenues à un plan de gestion) est considérée comme étant de « fonction inconnue » selon FRA.
- L'ensemble des Autres terres boisées, étant incluses dans le parc national de la Guadeloupe, sont considérées comme ayant une fonction de conservation de la biodiversité.

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	12.8	2.8	2.8	12.8	2.8	2.8
Protection des sols et des eaux				83.5	81.0	79.8
Conservation de la biodiversité	14.8	14.8	14.8	40.1	33.0	33.0
Services sociaux				40.1	33.0	33.0
Usages multiples	25.2	18.1	18.1	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	30.6	45.3	44.1	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	83.5	81.0	79.8	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Protection des sols et des eaux	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conservation de la biodiversité	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Services sociaux	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Usages multiples	0.0	0.0	0.0	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	0.0	0.0	0.0	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	2.5	2.5	2.5	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

Toutes les forêts privées sont dans la classe « fonction inconnue ».

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Révision d'aménagement forestier de la Forêt Départementalo-Domaniale de la Guadeloupe	E	Surface de chaque série	2000	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal
Aménagement forestier de la Forêt Domaniale du Littoral de la Guadeloupe	E	Surface de chaque série	1996	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal
Directives Locales d'Aménagement des forêts humides littorales de la Guadeloupe	E	Surface de chaque série	1999	Les forêts sont divisées en séries regroupant les parcelles forestières ayant le même objectif principal
Atlas du patrimoine guadeloupéen : espaces naturels et paysages, DIREN, 2001	E	Zone centrale du parc national de la Guadeloupe	2001	Données cadastrales
« Carte écologique de la Guadeloupe », Alain ROUSTEAU, 1996	E	Surface des « Autres terres boisées »	1994	A partir d'inventaires systématiques.

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt humide littorale de la Guadeloupe	Espaces naturels du Domaines Publics Maritimes et Lacustres (mangrove et forêt marécageuse), relevant du régime forestier. Ils peuvent être considérés en grande partie comme primaires
Ancienne série de protection de l'aménagement de la forêt départementalo-domaniale pour la période 1979-1990 (en se limitant aux espaces forêts au sens de la FAO)	Forêts (au sens de la FAO) inaccessibles à toute activités humaines du faite de sa position au centre de la chaîne montagneuse de la Basse-Terre
Groupe de production de la série de production de l'actuel aménagement forestier de la forêt départementalo-domaniale	Plantations productives de Mahogany grande feuille et Laurier montagne
Groupe d'attente de la série de production du même aménagement forestier	Plantations abandonnées de Mahogany grande feuille
Autres espaces forestiers (forêts du littoral et forêts privées)	Forêts non plantées mais fortement modifiées par l'homme

4.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficie (ha) En 2000
Forêt humide littorale de la Guadeloupe	7455
Ancienne série de protection de l'aménagement de la forêt départementalo-domaniale pour la période 1979-1990 (en se limitant aux espaces forêts au sens de la FAO)	12254
Groupe de production de la série de production de l'actuel aménagement forestier de la forêt départementalo-domaniale	1000
Groupe d'attente de la série de production du même aménagement forestier	1800
Autres espaces forestiers (forêts du littoral et forêt privée)	Superficie restante des forêts

La superficie de la zone centrale du Parc national de Guadeloupe est de 17300 ha selon DIREN (2001).

La superficie des Autres terres boisées (soit 2472 ha) correspond à la zone des formations altitudinales boisées de la Guadeloupe (Rousteau, 1996).

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

4.3.2 Estimation et prévision

Le reclassement des classes nationales en catégories FRA a été réalisé au préalable pour simplifier les calculs (voir le chapitre 4.4.).

Pour les forêts : Comme pour le tableau précédent, les surfaces correspondent à un regroupement de parcelles forestières dont les objectifs sont assignés lors des révisions d'aménagement et pour une durée de 10 à 20 ans selon les forêts. Le taux de déforestation n'influe que sur les forêts privées, toutes regroupées en tant que forêt naturelle modifiée.

Pour les Autres terres boisées, l'ensemble des Autres terres boisées, étant incluses dans le parc national de la Guadeloupe, elles sont considérées comme ayant une superficie constante dans le temps et comme étant entièrement primaires.

4.4 Reclassement

Classes nationales	Primaire	Naturelle modifiée	Semi-naturelle	Plantation de production	Plantation de protection
Forêt humide littorale de la Guadeloupe	85%*	15%*			
Ancienne série de protection de l'aménagement de la forêt départementalo-domaniale pour la période 1979-1990 (en se limitant aux espaces forêts au sens de la FAO)	100%				
Groupe de production de la série de production de l'actuel aménagement forestier de la forêt départementalo-domaniale				100%	
Groupe d'attente de la série de production du même aménagement forestier			100% ** dès 2000		
Autres espaces forestiers (forêts du littoral et forêt privée)		100%			

* Il existe des zones de transition fortement anthropisées en bordures de mangroves, que l'on ne peut pas considérer comme primaires. J'ai estimé la surface de ces zones de transition à 15%, à dire d'expert.

** Vieilles plantations abandonnées

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire	18.6	18.6	18.6	2.5	2.5	2.5
Naturelle modifiée	61.9	59.4	58.2	0.0	0.0	0.0
Semi-naturelle	0.0	2.0	2.0	0.0	0.0	0.0
Plantations de production	3.0	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0
Plantations de protection	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	83.5	81.0	79.8	2.5	2.5	2.5

4.6 Commentaires au tableau T4

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

PAS DE DONNEES

6 Tableau T6 – Biomasse

PAS DE DONNEES

7 Tableau T7 – Stock de carbone

PAS DE DONNEES

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

PAS DE DONNEES

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste rouge de l'UICN	E	Espèces gravement menacées, menacées et vulnérables	2000	
Site Internet de l'ONF Guadeloupe	E	Espèces arborées indigènes	2005	http://www.onf.fr/reg/Guadeloupe/flore_milieu.htm
Flore illustrée des phanérogames des Petites Antilles (Rollet)	E	Nombre d'espèces arborées	1978	

9.2.2 Classement et définitions

9.2.3 Données de base

Liste rouge de l'UICN (2000) :

Espèces arborées gravement menacées : 0

Espèces arborées menacées : 4

Guaiacum officinale

Nectandra krugii (BOIS DOUX AVOCAT, BOIS DOUX JAUNE, LAURIER GLAND)

Pouteria pallida

Swietenia mahogani (ACAJOU, MAHOGANI DE SAINT-DOMINIQUE, MAHOGANI PETITES FEUILLES)

Espèces arborées vulnérables : 4

Cedrela odorata (ACAJOU ROUGE, ACAJOU-BOIS, CEDRAT)

Freziera cordata

Pouteria semecarpifolia (CONTREVENT)

Swietenia macrophylla (ACAJOU, MAHOGANI GRANDS FEUILLES)

Gargominy O. (Eds) 2003. Nombre de plantes vasculaires indigènes= 24 plantes en 2003.

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	355
Espèces arborées gravement menacées	0
Espèces arborées menacées	4
Espèces arborées vulnérables	4

9.4 Commentaires au tableau T9

Au niveau national, on reconnaît 14 espèces arborées gravement menacées, 16 espèces arborées menacées et 28 espèces arborées vulnérables.

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Inventaires forestiers statistiques	M		1974	Concerna uniquement la forêt de la Basse-Terre, mais on peut étendre ces résultats à la Guadeloupe

10.2.2 Données de base

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (nom scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Nom de la 1 ^{ère} espèce la plus répandue : <i>Dacryodes excelsa</i> (Gommier blanc)	DI	DI
Nom de la 2 ^{ème} espèce la plus répandue : <i>Amanoa caribea</i> (Bois rouge)	DI	DI
Nom de la 3 ^{ème} espèce la plus répandue : <i>Richeria grandis</i> (Marbri)	DI	DI

10.5 Commentaires au tableau T10

Données récoltées uniquement pour les forêts denses humides de la Guadeloupe. Néanmoins, ces espèces restent les plus représentées en volume pour l'ensemble de la Guadeloupe.

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAOSTAT	M	Production de bois rond industriel sous écorce	1988 à 2002	Base de données de la FAO

11.2.2 Classement et définitions

Classes identiques à celles de FRA2005

11.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales, les données issues de FAOSTAT ont été utilisées. Elles concernent la production de bois rond industriel :

Production de bois rond industriel (m ³ sous écorce)								
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
2000	2000	2000	5800	4900	300	300	300	300

Production de bois rond industriel (m ³ sous écorce)						
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
300	300	300	300	300	300	300

En l'absence de données nationales, les données issues de FAOSTAT ont été utilisées. Elles concernent la production de Bois de feu :

1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000	15000

1998	1999	2000	2001	2002	2003
15000	15000	15000	15000	15000	15000

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Les estimations d'extraction de bois industriel et de bois de feu se font de la manière suivante :

1. Pour 1990 et 2000, la moyenne des données issues de 5 années consécutives est réalisée : 1988 à 1992 pour l'année de référence 1990, et 1998 à 2002 pour l'année de référence 2000.
2. Pour 2005 : la valeur de 2003 est reprise.

La valeur est donnée en mètres cubes sous écorce. Or il est nécessaire de convertir cette valeur en mètres cubes sur écorce grâce à un facteur de 1.15 (préconisé dans les Directives de la FAO, 2004).

11.4 Reclassement

Pas de reclassement nécessaire.

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	3.8	0.3	0.3	DI	DI	DI
Bois de feu	17.2	17.2	17.2	DI	DI	DI
TOTAL	21	17.5	17.5	DI	DI	DI

11.6 Commentaires au tableau T11

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

PAS DE DONNEES

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

PAS DE DONNEES

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

PAS DE DONNEES

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

PAS DE DONNEES